

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DU DEVELOPPEMENT

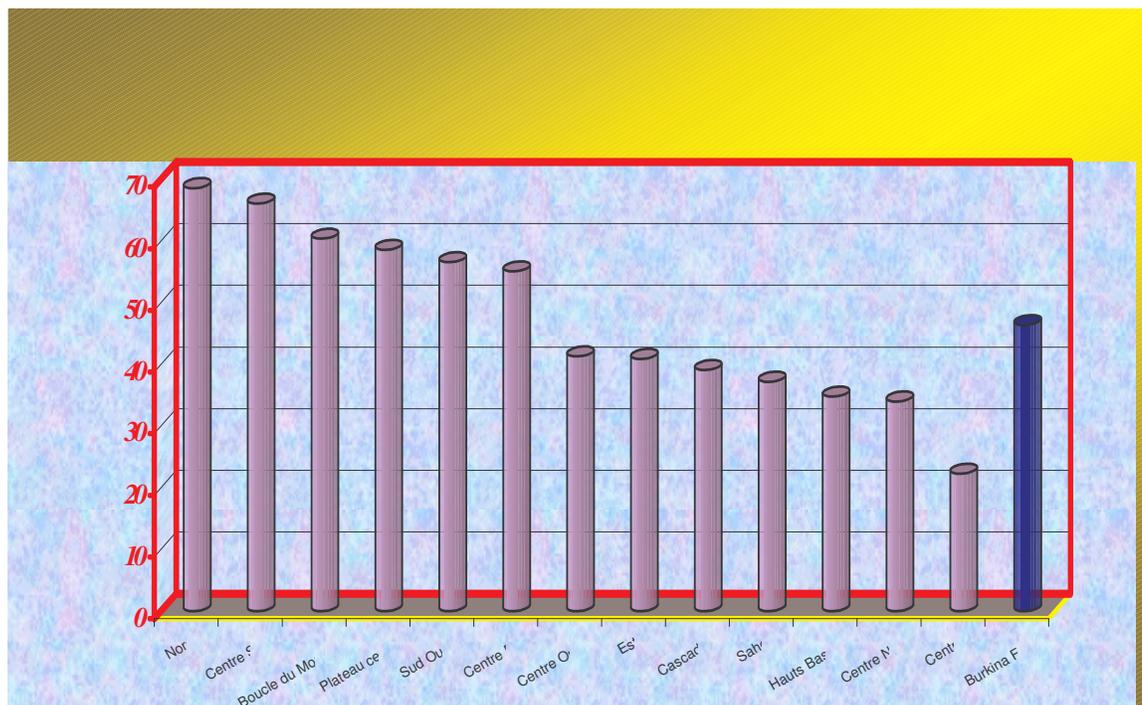
SECRETARIAT GENERAL

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE  
(INSD)

# BURKINA FASO

## La Pauvreté en 2003

( RESUME )



Version Provisoire

Août 2003



## SOMMAIRE

<i>RESUME</i> .....	5
1 INTRODUCTION.....	7
2 ANALYSE DES INDICATEURS DE PAUVRETE.....	8
2.1 Les indices de pauvreté absolue.....	8
2.1.1 Analyse spatiale.....	8
2.1.2 Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (urbain/rural).....	10
2.1.3 Indices de pauvreté selon le genre.....	11
2.2 Approche par les quintiles de niveau de vie.....	12
3 EVOLUTION DES INDICES DE PAUVRETE ABSOLUE.....	14
3.1 Evolution globale de la pauvreté.....	14
3.2 Evolution des indices de pauvreté selon le milieu de résidence.....	14
4 DEPENSES DES MENAGES ET PAUVRETE.....	15
4.1 Structure des dépenses des ménages.....	17
4.2 Dépenses alimentaires.....	18
4.3 Dépenses non alimentaires.....	18
5 AVOIRS DES MENAGES ET PAUVRETE.....	20
6 ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	21
6.1 Education Et Pauvrete.....	21
6.1.1 Alphabétisation.....	21
6.1.2 Scolarisation au primaire.....	23
6.1.3 Scolarisation au secondaire.....	26
6.1.4 Taux brut de scolarisation supérieur.....	29
7 SANTE, NUTRITION ET PAUVRETE.....	30
7.1 Santé.....	30
7.1.1 Morbidité.....	30
7.1.2 Degré de consultation.....	31
7.1.3 Accessibilité à l'offre sanitaire.....	33
7.1.4 État nutritionnel.....	33

## TABLEAUX

Tableau.1: Indices de pauvreté par région (en %) .....	9
Tableau.2: Incidence de la pauvreté au sein des ménages selon le milieu de résidence (en %).....	11
Tableau 3: Indices de pauvreté au sein de la population selon le milieu de résidence .....	11
Tableau4: Indices de pauvreté de la population selon le genre .....	11
Tableau.5: Indices de pauvreté selon le genre du chef de ménage.....	12
Tableau.6: Présentation des quintiles de niveau de vie par personne .....	12
Tableau 7: Répartition de la population par quintile de niveau de vie et par région (en %) .....	12
Tableau 8: Répartition des individus par quintile de niveau de vie selon le milieu de résidence (en %) .....	13
Tableau.9: Evolution des indices de pauvreté.....	14
Tableau 10: Evolution des indices de pauvreté selon le milieu de résidence .....	15
Tableau 11 : Structure des dépenses des ménages par grands postes et par niveau de vie (en %).....	17
Tableau 12 : Structure des dépenses alimentaires des ménages Selon le niveau de vie (en %).....	18
Tableau 13 : Structure des dépenses alimentaires par groupe de produits et selon le niveau de vie.....	18
Tableau 14 : Structure des dépenses non alimentaires des ménages selon le niveau de vie (en %) .....	19
Tableau 15: Priorités selon le niveau de vie .....	19
Tableau 16 : Répartition des ménages selon les avoirs possédés et le niveau de vie (en %) .....	20
Tableau 17 : Indicateurs d'alphabétisation.....	21
Tableau 18 : Taux d'alphabétisation selon la localité de résidence.....	22
Tableau 19 : Indicateurs de scolarisation au primaire .....	24
Tableau 20 : Taux net de scolarisation au primaire selon la localité de résidence .....	25
Tableau 21 : Indicateurs de scolarisation au secondaire.....	27
Tableau 22 : Taux net de scolarisation au secondaire selon la localité de résidence.....	28
Tableau 23 : Indicateurs de scolarisation au supérieur.....	30
Tableau 24 : Indicateurs de santé.....	30
Tableau 25 : Taux de morbidité .....	31
Tableau 26 : Indicateurs de santé .....	31
Tableau 27 : Taux de consultation .....	32
Tableau 28 : Indicateurs de base de bien-être (%).....	34

## GRAPHIQUES

Graphique 1 : Incidence globale de la pauvreté.....	9
Graphique 2: Incidence de la pauvreté selon la région.....	10
Graphique 3: Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence.....	11
Graphique 4: Evolution du niveau de vie selon le milieu de résidence .....	13
Graphique 5: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence .....	15
Graphique 6 : Courbe de concentration des dépenses moyennes par individu.....	16
Graphique 7 : Structure des dépenses des ménages par quintile .....	17
Graphique 8 : Principaux postes de dépenses non alimentaires des ménages selon le niveau de vie .....	19

## **RESUME**

*En 2003, le seuil de pauvreté est de 82 672 FCFA.. Ce seuil absolu national a pu être déterminé et calculé à partir des besoins (nutritionnels) spécifiques du pays car basé sur les habitudes alimentaires; il fut estimé à 41.099 F CFA par adulte et par an aux prix d'octobre 1994. Ce même seuil actualisé en coûts réels aux prix de 1998 était de 72 690 FCFA .*

*Au regard de la ligne de pauvreté de 82 672 FCFA par personne et par an. on observe que 46,4% de la population burkinabè vit en dessous du seuil de pauvreté. Les régions les plus affectées par la pauvreté, avec un pourcentage de pauvres nettement au dessus du niveau national sont : le Nord (68,6%), le Centre Sud (66,1%), la Boucle du Mouhoun (60,4%), le Plateau Central (58,6%), le Sud Ouest (56,6%) et le Centre Est (55,1%). La pauvreté est un phénomène essentiellement rural avec plus de la moitié de la population rurale (52,3%) qui vit en dessous du seuil de pauvreté contre 19,9% en milieu urbain.*

*On note que l'incidence de la pauvreté a gagné près de 2 points au cours de la période 1994-2003. Les indices relatifs à la gravité de la pauvreté (profondeur et sévérité) ont également légèrement augmenté, suggérant que les pauvres se sont éloignés davantage du seuil de pauvreté.*

*On observe une tendance à la paupérisation des populations urbaines. En effet, l'incidence de la pauvreté qui était de 10,4 % en 1994 a presque doublé en 2003 (19,9%). En ce qui concerne le milieu rural, l'incidence de la pauvreté connaît une relative stabilisation. La contribution du milieu rural à la pauvreté nationale a connu cependant une légère baisse passant de 96,2% en 1994 à 92,2% en 2003.*

*La structure de la population par grands groupes d'âges montre que les groupes 20-24 ans et 25-29 ans sont les moins touchés par la pauvreté et les plus touchés sont les enfants de moins de 15 ans.*

*L'incidence de la pauvreté est plus élevée au sein des ménages gérés par des hommes (46,9%) que ceux gérés par des femmes (36,5%). D'autre part, cette incidence est plus élevée pour les chefs de ménage polygames (55,1%). Les ménages pauvres ont des tailles plus grandes (7,9 personnes en moyenne contre 5,5 pour les ménages non pauvres).*

*L'enquête a estimé la dépense moyenne d'un ménage burkinabé à 866 381 FCFA par an, soit 72 198 FCFA par mois. Elle se répartit en dépenses non alimentaires (52,1%) et dépenses alimentaires (47,9%) ce qui correspond à 135 372 FCFA par an et par personne ou à 371 FCFA par jour.*

*L'éducation constitue un baromètre pour jauger de la crédibilité de toute la stratégie de développement du pays. En effet, l'analphabétisme explicite et ses formes déguisées sont un obstacle majeur à la productivité dans les différents secteurs.*

*Le taux d'alphabétisation reste faible au Burkina Faso. En effet, 21,8% seulement des burkinabé de plus de 15 ans sont alphabétisés en 2003 (c'est-à-dire savent lire et écrire dans une langue quelconque). Au rythme d'évolution actuelle, le taux d'alphabétisation se situerait probablement à 40% en 2030.*

*Le taux d'alphabétisation des 'plus pauvres' est quatre fois plus faible (11,2%) que celui des "plus riches" (42,1%). Les hommes les plus pauvres sont beaucoup moins alphabétisés (17,5%) que les plus riches (49,8%). Ce écart est plus prononcé entre les femmes les plus pauvres (6,3%) et les plus riches (34,5%).*

*Comme le système éducatif, le système sanitaire au Burkina Faso connaît de nombreuses difficultés qui sont à l'origine de faibles performances. Le taux de morbidité est fortement corrélé au niveau de vie. Ce sont les ménages les plus riches (8,6%), plus en milieu rural (8,9%) qu'en milieu urbain (8,3%) et surtout les hommes (9,1%) qui ont connu au moins un cas de maladie. Par contre, les ménages les plus pauvres (3,7%), moins en milieu rural (3,7%) qu'en milieu urbain (5,8%) ont signalé le plus faible nombre de contact avec au moins un cas de maladie. D'autre part, ce sont les ménages les plus riches (7,1%), plus en milieu urbain (7,7%) qu'en milieu rural (6,7%) et surtout les femmes en milieu urbain qui ont connu le plus grand nombre de consultations. Par contre, les ménages les plus pauvres (2,2%), plus en milieu urbain (4,3%) qu'en milieu rural (1,9%) ont les plus faible taux de consultations.*

## 1. INTRODUCTION

Le principal défi que le Burkina Faso devra surmonter au cours des prochaines années est la réduction de l'état massif de pauvreté des populations et de leur vulnérabilité face aux différentes crises. A cet effet, la préoccupation actuelle du gouvernement telle qu'exprimée dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) est de centrer désormais la stratégie de développement du pays sur le concept de sécurité humaine. La situation commande également la recherche d'un meilleur impact des politiques publiques sur les conditions de vie des plus défavorisés, la nécessité d'accroître leur pouvoir d'achat et de leur offrir un meilleur cadre d'épanouissement social. Cela implique l'adoption d'un nouveau paradigme en terme de qualité de la croissance économique : la recherche d'une croissance soutenue plus forte, fondée sur une base économique plus large et équitablement répartie.

La pauvreté est un phénomène multiforme et complexe. La définir de manière précise pour la mesurer (l'appréhension et la mise en œuvre de sa mesure) nécessite une réflexion globale du phénomène. De nombreux travaux effectués sur la mesure de la pauvreté renseignent et soulignent que celle-ci va de paire avec la mesure du bien être. En effet en disposant d'un indicateur du bien être par personne, il serait possible de procéder à un classement des individus les moins nantis, aux individus les plus nantis au sens de la satisfaction de leurs besoins. On serait à même sur la base d'une ligne ou seuil de pauvreté de répartir la population en deux groupes : les pauvres, ceux qui ont un niveau de vie inférieur au seuil et les non pauvres. Les fondements théorique d'une telle mesure se trouvent dans le comportement du consommateur. En effet, celui-ci choisi le meilleur panier de biens, compte tenu de la contrainte de ses ressources. Ce comportement optimal implique une correspondance entre niveau des dépenses (mesuré par les données de l'enquête ) et le bien-être sous-jacent.

L'élaboration de profil de pauvreté ou toute autre analyse de la pauvreté requiert la disponibilité de données d'enquête à couverture nationale auprès d'un échantillon représentatif de ménages. Les données utilisées dans la présente étude proviennent de l'Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM), à l'instar des deux précédentes réalisées respectivement d'octobre 1994 à janvier 1995 et de mai à avril 1998. Le formatage du questionnaire suivant le questionnaire unifié du bien être (QUIBB) a permis la saisie en lecture optique et la réduction du délai de traitement.

L'EBCVM, s'est déroulé du 9 avril au 15 juillet 2003 et a concerné un échantillon représentatif de 8 500 ménages disséminés sur le territoire national. Le taux de réponse à l'enquête est de 100 % même si par ailleurs on note un appel à remplacement de 5,2% des ménages soit parce qu'il y a eu refus (1,4%) ou que les ménages n'ont pas été retrouvés (3,8%). Cet aperçu sur le taux de réponse accompagné du calcul des erreurs d'échantillonnage renseignent de la bonne qualité des données de l'EBCVM.

La ligne de pauvreté ou le seuil de pauvreté est donc le niveau normatif des dépenses en dessous duquel les individus sont pauvres.

## 2. ANALYSE DES INDICATEURS DE PAUVRETE

### 2.1 LES INDICES DE PAUVRETE ABSOLUE

Le seuil de pauvreté absolue au Burkina Faso en avril-juillet 2003, estimé sur la base des besoins caloriques journaliers et de la structure des dépenses des ménages, est de 82 672 FCFA par personne et par an. Ce montant représente les dépenses alimentaires et non-alimentaires minimales pour ne pas être pauvre. Le seuil de pauvreté représente environ 1/4 du SMIG<sup>1</sup> (1/4%) et environ 2/5 de la norme internationale de 1\$/jour/personne.

En ce qui concerne les indices, trois mesures principales de la pauvreté sont utilisées: l'incidence de la pauvreté ( $P_0$ ), la profondeur de la pauvreté ( $P_1$ ), et la sévérité de la pauvreté ( $P_2$ ). Ces trois mesures sont issues de la famille de mesures proposées par Foster, Greer et Thorbecke. Compte tenu de leur intérêt, l'appréhension de la pauvreté se fera par rapport à ces approches.

- L'indice  $P_0$  ou incidence de la pauvreté représente la proportion de personnes (ou de ménages) pauvres dans l'ensemble de la population. L'étude a scindé la population en deux sous-groupes en fonction du "niveau de vie", variable dont les modalités sont "Pauvre"<sup>3</sup> et "Non pauvre"<sup>4</sup>. Mais, cette mesure ne retient que le nombre de pauvres sans tenir compte de la gravité de leur pauvreté.
- L'indice  $P_1$  ou profondeur de la pauvreté est la distance moyenne qui sépare les personnes pauvres du seuil de pauvreté. Cette mesure prend aussi bien en compte l'importance des pauvres que la gravité de leur situation. Elle permet de déterminer le montant théorique des ressources nécessaires pour éliminer la pauvreté si on pouvait cibler chaque pauvre et ramener son niveau de dépense au seuil de pauvreté.
- L'indice  $P_2$  ou sévérité de la pauvreté qui est la moyenne pondérée du carré des distances par rapport au seuil de pauvreté et est exprimée par rapport à ce seuil. Cette mesure tient surtout compte des inégalités entre les pauvres et accorde plus de poids au plus pauvres.

Il est possible de calculer la contribution de chaque sous-groupe à la pauvreté nationale. Ces contributions donnent une bonne idée des groupes où se concentre la pauvreté dans un pays donné.

#### 2.1.1 ANALYSE SPATIALE

Au regard de la ligne de pauvreté de 82 672 FCFA par personne et par an, le tableau 1 ci-dessous donne les différents indices pauvreté pour l'ensemble du pays. On observe que 46,4% de la population burkinabè vit en dessous du seuil de pauvreté.

En terme de ménages, cela représente environ 37,5% des ménages qui n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins de base alimentaires et non-alimentaires (soit environ 1 ménage sur 3).

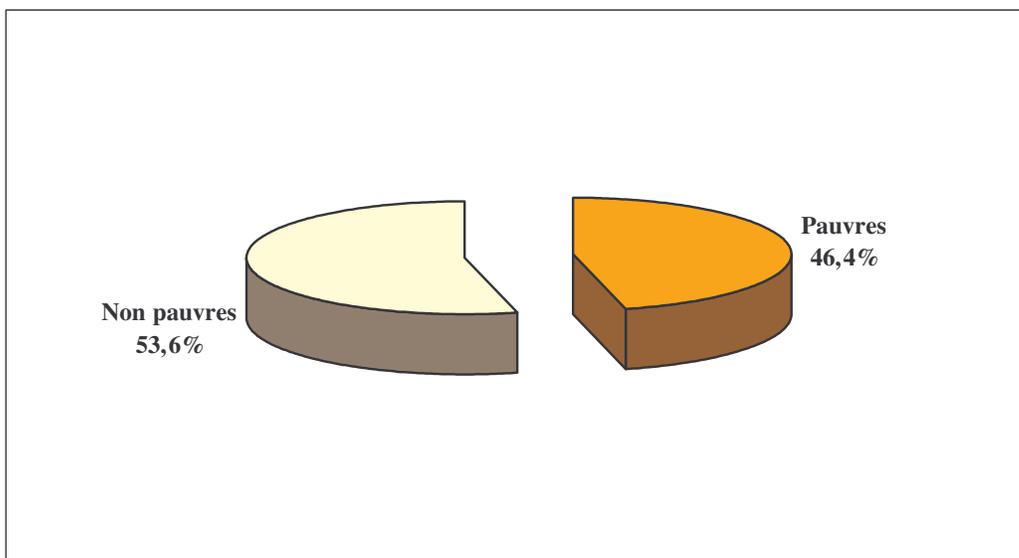
---

<sup>1</sup>SMIG=345 732 FCFA/an

<sup>2</sup>\$~565 FCFA en août 2003

<sup>3</sup>Individu dont les dépenses annuelles sont inférieures au seuil de pauvreté

<sup>4</sup>Individu dont les dépenses annuelles sont supérieures ou égales au seuil de pauvreté.



**Graphique 1 : Incidence globale de la pauvreté**

L'incidence de la pauvreté au niveau national cache de grandes disparités entre les régions. Ces dernières peuvent être classifiées en trois grands groupes. Un premier groupe comprenant les régions les plus affectées par la pauvreté, avec un pourcentage de pauvres nettement au dessus de niveau national. Il s'agit du Nord (68,6%), du Centre Sud (66,1%), du Plateau Central (58,6%), de la Boucle du Mouhoun (60,4%), du Centre Est (55,1%) et du Sud Ouest (56,6%). Le second groupe rassemble les régions où l'incidence de la pauvreté avoisine la moyenne nationale. Ce sont, le Centre Ouest, l'Est et les Cascades et enfin, le troisième groupe de régions relativement moins affectées par la pauvreté comprend, les Hauts Bassins (34,8%), le Sahel (37,2%), le Centre Nord (34,0%) et le Centre (22,3%) (cf. tableau 1).

Tableau.1: Indices de pauvreté par région (en %)

Région	Incidence $P_0$ (%)	Contribution $C_0$ (%)	Profondeur $P_1$ (%)	Contribution $C_1$ (%)	Sévérité $P_2$ (%)
Hauts Bassins	34,8	8,1	10,6	7,3	4,5
Boucle du Mouhoun	60,4	15,9	21,3	16,6	9,6
Sahel	37,2	4,6	12,6	4,7	5,8
Est	40,9	7,5	12,3	6,7	5,3
Sud Ouest	56,6	6,0	17,5	5,5	7,3
Centre Nord	34,0	6,0	8,2	4,3	2,8
Centre Ouest	41,3	7,7	14,1	7,8	6,8
Plateau central	58,6	7,6	20,3	7,8	9,5
Nord	68,6	12,7	24,7	13,6	11,8
Centre Est	55,1	9,8	19,7	10,4	9,1
Centre	22,3	4,9	7,1	4,6	2,9
Cascades	39,1	3,1	14,6	3,4	7,4
Centre Sud	66,1	6,1	26,0	7,2	13,5
<b>Ensemble</b>	<b>46,4</b>	<b>100</b>	<b>15,6</b>	<b>100</b>	<b>7,1</b>

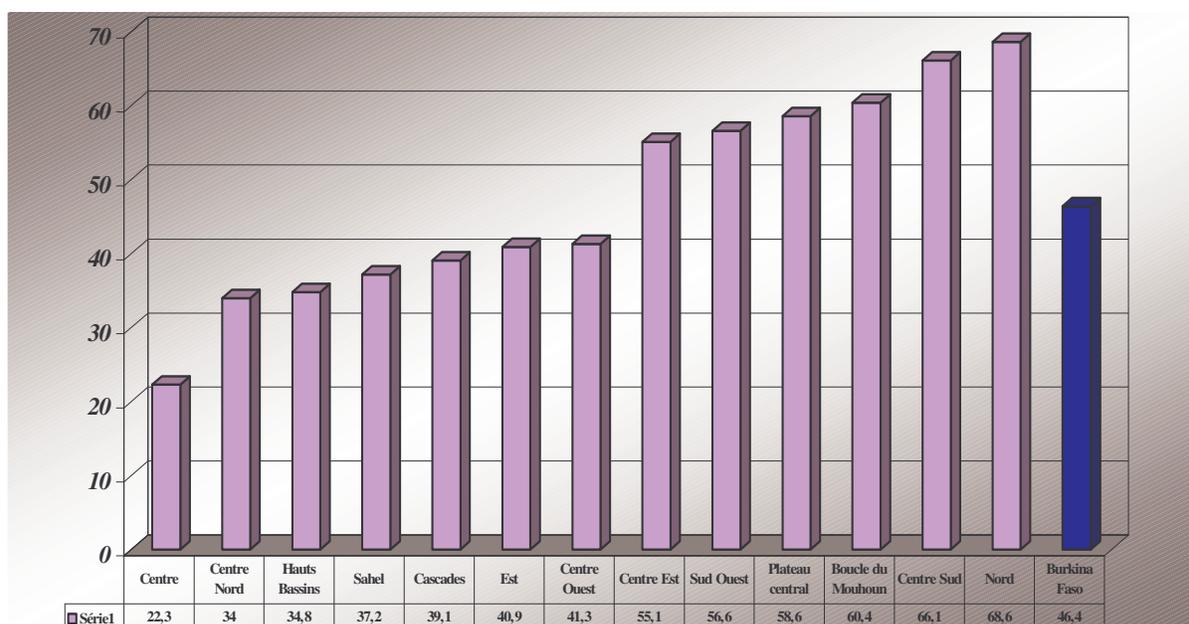
Il importe de souligner qu'une zone peut contribuer de manière significative à la pauvreté nationale si sa population est importante et/ou lorsque sa population est pauvre. Ainsi, la Boucle du Mouhoun, le Nord et le Centre Est sont les régions qui contribuent le plus à la pauvreté nationale avec respectivement des indices  $C_0$  de 15,9%, 12,7% et 9,8% (régions à forte population et forte pauvreté), suivies des régions des Hauts Bassins (8,1%), du Centre Ouest (7,7%), du Plateau Central (7,6%) et de l'Est (7,5%) (régions à forte population et faible pauvreté). Les régions qui contribuent le moins à la pauvreté nationale sont les Cascades (3,1%), le Sahel (4,6%) et le Centre (4,9%) (régions à faible pauvreté).

Le ratio du déficit des dépenses ou profondeur de la pauvreté au niveau national est de 15,6%. Autrement dit les dépenses moyennes des pauvres représentent 84,4% du seuil de pauvreté de 82 672 FCFA. Le Burkina connaît essentiellement une pauvreté large, mais relativement peu profonde. A cet égard, le coût théorique pour l'éradication de la pauvreté, c'est à dire le montant des ressources qu'il faut générer pour ramener les dépenses des pauvres au seuil de pauvreté globale peut être estimé à environ 147 milliards CFA.

La profondeur de la pauvreté globale varie entre les régions. Elle est plus profonde dans les régions du Centre Sud (26%), du Nord (24,7%), de la Boucle du Mouhoun (21,3%), du Plateau Central (20,3%) et du Centre Est (19,7%) et plus superficielle dans les régions du Centre (7,1%), du Centre Nord (8,2%) et des Hauts Bassins (10,6%).

L'analyse spatiale de la sévérité de la pauvreté montre également de forte disparité entre les régions, avec un indice plus élevé au Centre Sud (13,5%) et nettement plus faible au Centre (2,9%) et au Centre Nord (2,8%).

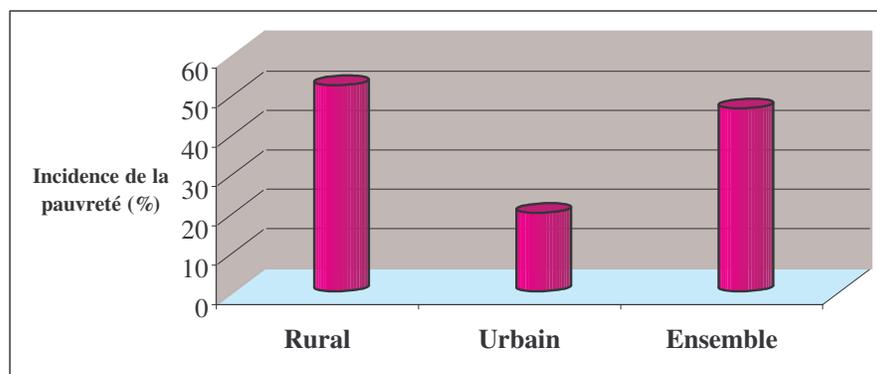
**Graphique 2: Incidence de la pauvreté selon la région**



### 2.1.2 INDICES DE PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (URBAIN/RURAL)

La pauvreté est essentiellement un phénomène rural avec plus de la moitié de la population rurale (52,3%) qui vit en dessous du seuil de pauvreté contre 19,9% en milieu urbain (Cf. graphique 3).

**Graphique 3: Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence**



En terme de ménages, cette situation représente 43,5% des ménages qui n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins de base alimentaires et non-alimentaires en milieu rural contre 14,7% en milieu urbain (cf. tableau 2).

Tableau.2: Incidence de la pauvreté au sein des ménages selon le milieu de résidence (en %)

Niveau de vie	Rural	Urbain	Ensemble
Pauvres	43,5	14,7	37,5
Non pauvres	56,5	85,3	62,5
Total	100	100	100

Le milieu rural contribue à hauteur de 93,6% à l'incidence de la pauvreté nationale. En ce qui concerne la gravité de la pauvreté, il existe une forte disparité entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet, la profondeur et la sévérité de la pauvreté sont respectivement trois et quatre fois plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce qui confirme le caractère essentiellement rural de la pauvreté au Burkina Faso (cf. tableau 3).

Tableau 3: Indices de pauvreté au sein de la population selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Incidence	Contribution	Profondeur	Contribution	Sévérité
	P <sub>0</sub> (%)	C <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub> (%)	C <sub>1</sub> (%)	P <sub>2</sub> (%)
Rural	52,3	92,2	17,9	93,6	8,2
Urbain	19,9	7,8	5,5	6,4	2,2
Ensemble	46,4	100	15,6	100	7,1

### 2.1.3 INDICES DE PAUVRETE SELON LE GENRE

Le tableau 4 montre qu'il n'y a pas de discrimination nette entre hommes et femmes en matière de pauvreté. Les indices de pauvreté sont sensiblement dans le même ordre de grandeur selon le genre.

Tableau 4: Indices de pauvreté de la population selon le genre

Genre	Incidence	Contribution	Profondeur	Contribution	Sévérité
	P <sub>0</sub> (%)	C <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub> (%)	C <sub>1</sub> (%)	P <sub>2</sub> (%)
Masculin	45,7	48,0	15,3	47,7	6,9

Féminin	47,1	52,0	15,9	52,3	7,3
Ensemble	46,4	100	15,6	100	7,1

L'incidence de la pauvreté est par contre plus élevée dans les ménages dirigés par les hommes (46,9%) que dans ceux dirigés par des femmes (36,5%). La contribution à la pauvreté des ménages dirigés par les hommes atteint jusqu'à 95,9% à cause de l'importance numérique de ce type de ménage.

Tableau 5: Indices de pauvreté selon le genre du chef de ménage

Genre du chef de ménage	Incidence P <sub>0</sub> (%)	Contribution C <sub>0</sub> (%)	Profondeur P <sub>1</sub> (%)	Contribution C <sub>1</sub> (%)	Sévérité P <sub>2</sub> (%)
Masculin	46,9	95,9	15,8	95,7	7,2
Féminin	36,5	4,1	12,7	4,3	5,7
Ensemble	46,4	100	15,6	100	7,1

## 2.2 APPROCHE PAR LES QUINTILES DE NIVEAU DE VIE

Sur la base des dépenses moyennes annuelles par personne définies comme échelle des niveaux de vie, le tableau 6 donne la distribution des individus sur les cinq quintiles des dépenses. Sans introduire de séparation rigide et absolue entre "pauvres" et "non pauvres", l'approche par les quintiles de niveau de vie permet d'apprécier "en continu" le comportement des individus lorsque l'on monte dans l'échelle des niveaux de vie.

Tableau 6: Présentation des quintiles de niveau de vie par personne

Quintiles	Effectif de la population en (%)	Tranche de dépenses moyennes de consommation par an et par personne (en FCFA)	Echelle de niveau de vie
Premier quintile (Q <sub>1</sub> )	20	Moins de 52 440	Extrême pauvreté
Deuxième quintile (Q <sub>2</sub> )	20	De 52 440 à moins de 74 762	Pauvreté modérée
Troisième quintile (Q <sub>3</sub> )	20	De 74 762 à moins de 104 512	Niveau de vie moyen
Quatrième quintile (Q <sub>4</sub> )	20	De 104 512 à moins de 162 100	Non pauvre
Cinquième quintile (Q <sub>5</sub> )	20	Plus de 162 100	Non pauvreté extrême
<b>Total</b>	<b>100</b>		

### 2.2.1 Analyse spatiale

L'analyse de la pauvreté par rapport à l'échelle des niveaux de vie, montre l'existence de grandes disparités entre les régions. En effet, cinq régions parmi les treize ont chacune plus 25% de leur population (soit plus d'une personne sur quatre) qui vit dans l'extrême pauvreté (moins de 52 440 FCFA par personne et par an). Il s'agit du Centre Sud où l'extrême pauvreté concerne jusqu'à 34,5% de la population ; du Nord, 32,6% ; du Plateau Central, 26,1% ; du Centre Est, 27,4% ; et de la Boucle Mouhoun, 27,9%. Les régions les moins affectées par la pauvreté sont le Centre avec 67,9% de la population qui est non pauvre (non pauvreté et non pauvreté extrême), le Sahel, 52,8% ; les Hauts Bassins, 51,6% ; les Cascades, 48,7% ; et le Centre Nord, 46,5% (cf. tableau 7).

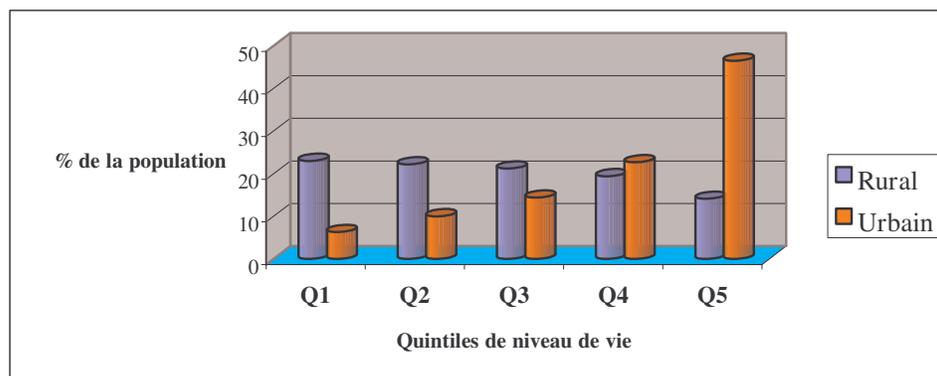
Tableau 7: Répartition de la population par quintile de niveau de vie et par région (en %)

Région	Q <sub>1</sub>	Q <sub>2</sub>	Q <sub>3</sub>	Q <sub>4</sub>	Q <sub>5</sub>	Total
Hauts Bassins	12,7	16,9	18,8	25,1	26,5	100
Boucle du Mouhoun	27,9	26,0	22,5	15,3	8,3	100
Sahel	16,4	16,4	14,4	25,7	27,1	100
Est	14,8	19,3	22,0	24,4	19,4	100
Sud Ouest	21,8	25,7	24,1	19,4	9,0	100
Centre Nord	6,8	18,7	28,0	26,0	20,5	100
Centre Ouest	17,2	18,1	19,8	21,9	23,0	100
Plateau central	26,1	23,0	22,6	17,1	11,2	100
Nord	32,6	27,8	19,6	11,8	8,2	100
Centre Est	27,4	22,0	18,7	16,6	15,3	100
Centre	10,3	9,2	12,7	20,1	47,8	100
Cascades	19,7	14,3	19,2	20,8	25,9	100
Centre Sud	34,5	24,1	17,3	15,6	8,5	100
<b>Ensemble</b>	14,6	16,9	18,6	20,9	28,9	100

### 2.2.2 Analyse selon le milieu de résidence (urbain/rural)

L'analyse de la pauvreté par rapport à l'échelle des niveaux de vie, montre que le phénomène est rigoureusement discriminant entre villes et campagnes du Burkina. Le graphique ci-dessous permet de constater que lorsque l'on descend dans l'échelle des niveaux de vie en passant des "extrêmes non pauvres" aux "extrêmes pauvres" les effectifs des populations concernées décroissent en milieu urbain alors qu'ils croissent à un rythme "exponentiel" en milieu rural.

**Graphique 4: Evolution du niveau de vie selon le milieu de résidence**



On note que 23% de la population rurale vit dans l'extrême pauvreté avec moins de 52 440 FCFA par an et par personne contre 6,3% en milieu urbain. En ce qui concerne la "non pauvreté extrême", 46,5% de la population urbaine vit avec plus de 162 100 FCFA par an et par personne contre seulement 14,1% en milieu rural.

Tableau 8: Répartition des individus par quintile de niveau de vie selon le milieu de résidence (en %)

Milieu de résidence	Q <sub>1</sub>	Q <sub>2</sub>	Q <sub>3</sub>	Q <sub>4</sub>	Q <sub>5</sub>	Total
Rural	23,0	22,2	21,2	19,4	14,1	100
Urbain	6,3	10,0	14,4	22,7	46,5	100
Ensemble	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>100</b>

### 3. EVOLUTION DES INDICES DE PAUVRETE ABSOLUE

Il convient d'attirer l'attention sur le fait que les données ont été collectées à des périodes différentes pour les trois enquêtes: période post-récolte (octobre-janvier) pour la première enquête et périodes de soudure à savoir mai-août pour la deuxième enquête et avril-juillet pour la troisième. Il importe de souligner qu'en période de soudure les pauvres sont non seulement plus nombreux mais plus démunis. Les variations saisonnières des prix, notamment en milieu rural et le caractère d'instabilité temporelle de la consommation des ménages ruraux, réduisent quelque peu la comparabilité des données monétaires et de quantité, sans pour autant affecter la qualité de chaque base de données prise isolément.

#### 3.1 EVOLUTION GLOBALE DE LA PAUVRETE

Les trois enquêtes ont permis de réviser la ligne de pauvreté sur la base de la variation des niveaux de prix et de la modification des structures de consommation des besoins essentiels. En termes réels les trois seuils de pauvreté (cf. tableau 9) s'équivalent et permettent d'obtenir le même panier de biens définis en 1994.

Tableau 9: Evolution des indices de pauvreté

Période d'enquête	seuil de pauvreté	Incidence P <sub>0</sub> (%)	Profondeur P <sub>1</sub> (%)	Sévérité P <sub>2</sub> (%)
oct. 1994-janv. 1995	41 099 FCFA	44,5	13,9	6,0
mai-août 1998	72 690 FCFA	45,3	13,7	5,9
avril-juillet 2003	82 672 FCFA	46,4	15,6	7,1

L'enquête de 2003 révèle une légère hausse de l'incidence de la pauvreté de 1,1 point et 1,9 point par rapport respectivement à 1998 et 1994<sup>5</sup>. Les indices relatifs à la gravité de la pauvreté (profondeur et sévérité) se sont également légèrement accrus, suggérant que les pauvres se sont éloignés davantage du seuil de pauvreté.

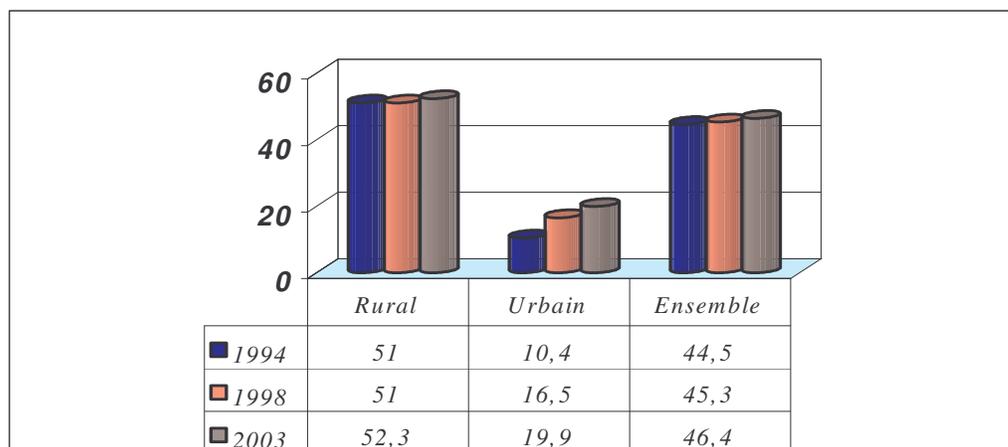
#### 3.2 EVOLUTION DES INDICES DE PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

L'examen du tableau 10 ci-dessous indique une tendance à la paupérisation des populations urbaines. En effet, l'incidence de la pauvreté a presque doublé sur la période 1994-2003, atteignant ainsi 19,9%. En ce qui concerne le milieu rural, l'incidence de la pauvreté est

<sup>5</sup> Des tests statistiques confirment cette hausse des indices de pauvreté

restée sensiblement la même sur ladite période (51%). Par contre, la contribution du milieu rural à la pauvreté a connu une légère baisse, passant de 96,2% en 1994 à 92,1% en 2003.

Graphique 5: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence



La profondeur de la pauvreté qui était de 2,5% en 1994 en milieu urbain a presque doublé en 2003, traduisant ainsi une augmentation de l'écart qui sépare les pauvres des villes de la ligne de pauvreté. En ce qui concerne le milieu rural, on enregistre également une légère hausse de 2 points de la profondeur de la pauvreté entre 1994 et 2004.

Tableau 10: Evolution des indices de pauvreté selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Incidence P <sub>0</sub> (%)			Contribution C <sub>0</sub> (%)			Profondeur P <sub>1</sub> (%)			Contribution C <sub>1</sub> (%)			Sévérité P <sub>2</sub> (%)		
	1994	1998	2003	1994	1998	2003	1994	1998	2003	1994	1998	2003	1994	1998	2003
Rural	51,0	51,0	52,3	96,2	93,9	92,2	16,1	15,7	17,9	97,1	95,1	93,6	7,0	6,8	8,2
Urbain	10,4	16,5	19,9	3,8	6,1	7,8	2,5	4,0	5,5	2,9	4,9	6,4	0,9	1,5	2,2
Ensemble	44,5	45,3	46,4	100	100	100	13,9	13,7	15,5	100	100	100	6,0	5,9	7,0

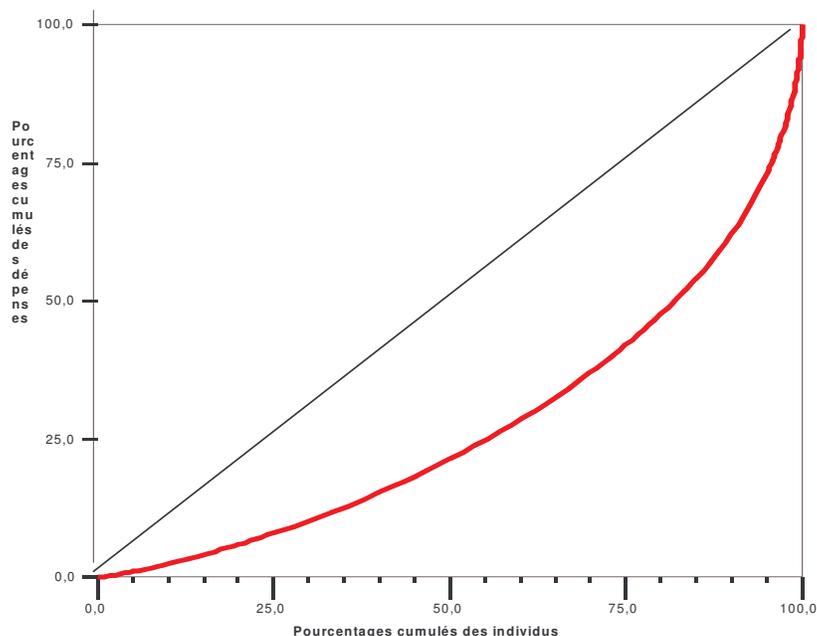
#### 4. DEPENSES DES MENAGES ET PAUVRETE

L'enquête a estimé la dépense moyenne d'un ménage burkinabé à 866 381 FCFA par an, soit 72 198 FCFA par mois. Ramenée à une dépense par tête sur la base d'une taille moyenne de 6,4 personnes par ménage, les résultats montrent qu'une personne dépense 135 372 FCFA par an ou 371 FCFA par jour.

Ces dépenses comprennent les dépenses alimentaires et les dépenses non alimentaires. Chaque type de dépenses comprend l'autoconsommation (valeur des biens et services produits par le ménage et utilisés pour sa propre consommation) et les achats (dépenses donnant lieu à des paiements d'argent immédiats ou différés pour l'acquisition de biens ou de services destinés à la consommation). Les dépenses du ménage prennent en compte les transferts qui correspondent aux envois de fonds et à la valeur des cadeaux en nature offerts à des ménages, et les dépenses d'investissement (incluant achat de maison, de terrain, de bétail destiné à l'élevage, etc.).

La dépense monétaire représente plus de 2/3 de la dépense totale. Elle est de 610 783 FCFA par an et par ménage. La dépense non monétaire est de 255 597 FCFA par an et par ménage, soit 29,5% de la dépense totale.

Graphique 6 : Courbe de concentration des dépenses moyennes par individu



Indice de Gini = 0,46

L'indice de Gini est égal à 0,46. Il indique qu'une concentration moyenne est observée dans la distribution des dépenses des individus. Le graphique 6 ci-dessus illustre cependant le fait que cette concentration moyenne cache des inégalités importantes en terme de dépense. En effet, on constate que la moitié de la population dépense moins du quart de la dépense totale et qu'à peine un quart de cette population dépense plus de la moitié de la dépense totale.

#### 4.1 STRUCTURE DES DEPENSES DES MENAGES

L'analyse de la structure des dépenses des ménages permet de mettre en exergue les habitudes de consommation des ménages et notamment des ménages pauvres.

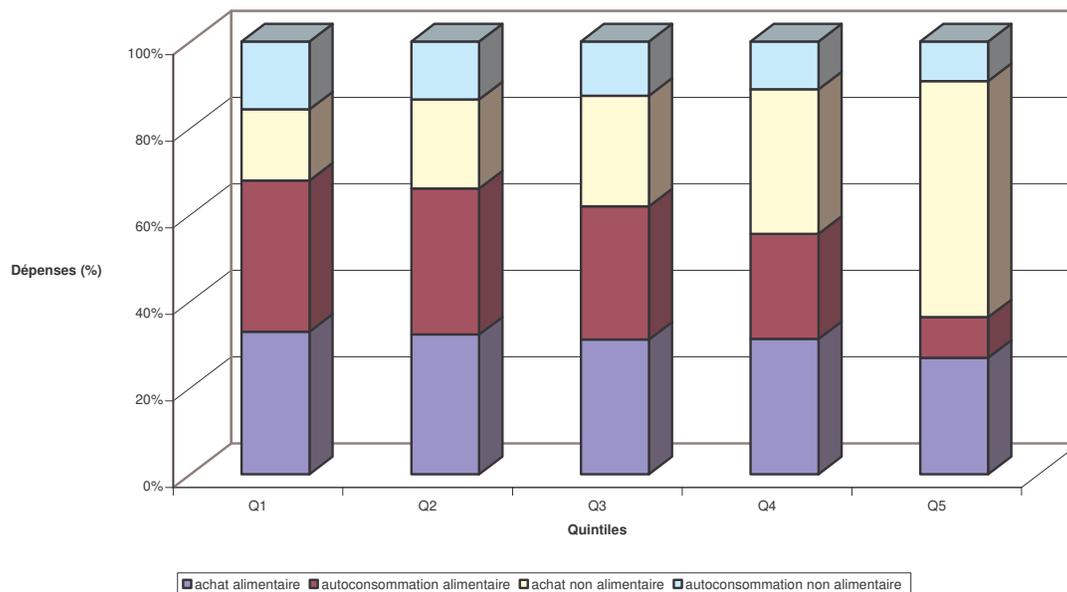
Tableau 11 : Structure des dépenses des ménages par grands postes et par niveau de vie (en %)

Type de dépenses	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
achat alimentaire	32,5	28,3	29,1
autoconsommation- alimentaire	33,8	15,3	18,8
achat non alimentaire	19,8	46,4	41,4
autoconsommation – non alimentaire	13,9	10,0	10,7
Ensemble	100	100	100

Pour l'ensemble du pays, les dépenses non alimentaires (52,1%) sont plus importantes que les dépenses alimentaires (47,9%).

La prédominance des dépenses non alimentaires ne s'observe en réalité que dans les ménages non pauvres. Près de 2/3 (66,3%) des dépenses dans les ménages pauvres vont à l'alimentation, alors que chez les non pauvres la tendance est inversée. On remarque aussi que l'autoconsommation est presque deux fois (1,9) plus importante chez les pauvres que chez les non pauvres.

Graphique 7 : Structure des dépenses des ménages par quintile



Le graphique 7 montre bien que la part de l'autoconsommation alimentaire décroît du 1<sup>er</sup> au 5<sup>e</sup> quintile. Cette tendance est inversée pour les achats non alimentaires.

## 4.2 DEPENSES ALIMENTAIRES

Les dépenses alimentaires sont constituées des achats alimentaires (60,8%) et de l'autoconsommation (estimée à 39,2%). L'autoconsommation alimentaire est surtout le fait des pauvres, car jusqu'à 51,0% de leurs dépenses alimentaires sont sous forme d'autoconsommation (cf. tableau 12).

Tableau 12 : Structure des dépenses alimentaires des ménages selon le niveau de vie (en %)

Type de dépense	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Achat alimentaire	49,0	64,9	60,8
Autoconsommation alimentaire	51,0	35,1	39,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'analyse détaillée des postes de dépenses alimentaires montre que les produits céréaliers constituent de loin le poste le plus important pour l'ensemble des ménages (48,9%).

Dans les ménages pauvres, les dépenses en céréales sont encore plus importantes et atteignent 55% des dépenses alimentaires totales, dont 42% uniquement pour le mil et le sorgho.

Tableau 13 : Structure des dépenses alimentaires par groupe de produits et selon le niveau de vie

Produit	pauvre	non pauvre	Ensemble
Céréales	55,0	42,9	49,0
Viandes poisson volaille	9,2	14,4	11,8
Condiments	8,8	8,8	8,8
Fruits et légumes	7,9	7,9	7,9
Boissons alcoolisées	4,3	4,7	4,5
Sucre, café, thé lait	3,9	5,6	4,7
Huile- beurre-,margarine	2,3	3,1	2,7
Autres	8,6	12,6	10,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

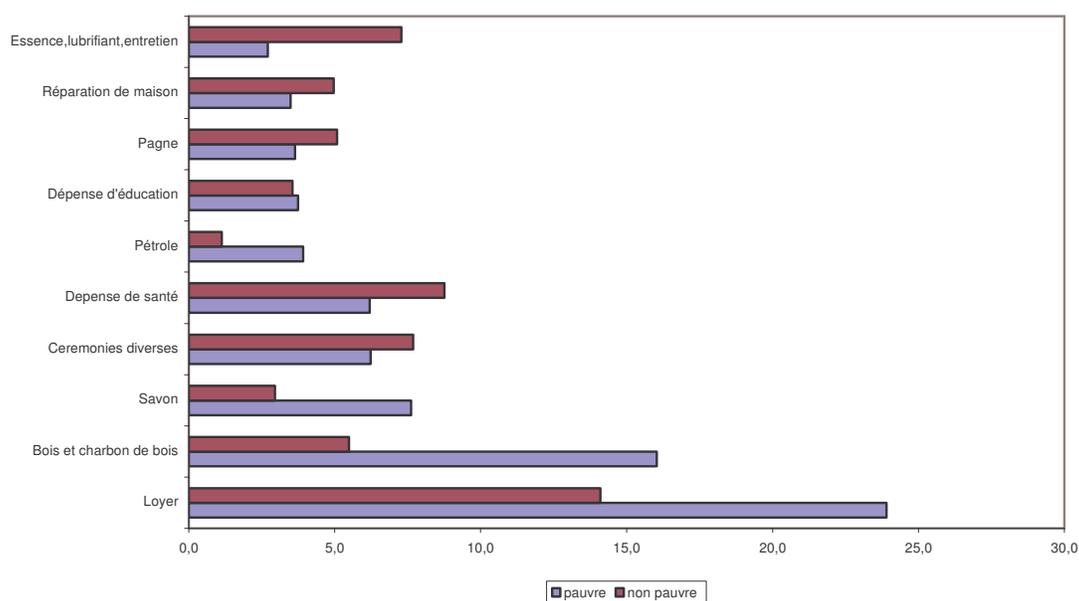
## 4.3 DEPENSES NON ALIMENTAIRES

Les dépenses non alimentaires sont constituées des achats non alimentaires (79,4%), le reste (20,6%) se faisant sous forme d'autoconsommation. L'autoconsommation non alimentaire est surtout le fait des pauvres, car jusqu'à 41,2% de leurs dépenses non alimentaires sont sous forme d'autoconsommation contre 17,7% pour les non pauvres (cf. tableau 14).

Tableau 14 : Structure des dépenses non alimentaires des ménages selon le niveau de vie (en %)

Type de dépense	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Achat non alimentaire	58,8	82,3	79,4
Autoconsommation non alimentaire	41,2	17,7	20,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Graphique 8 : Principaux postes de dépenses non alimentaires des ménages selon le niveau de vie



Le tableau 15 ci-dessous des priorités pour les pauvres et les non pauvres montre que les préoccupations ne sont pas les mêmes entre les deux catégories de ménages.

Le loyer (23,9%), le bois et charbon de bois (16,0%), le savon (7,6%), les cérémonies diverses (6,2%) et la santé (6,2%) constituent les postes de dépenses les plus importants dans les ménages pauvres. Dans les ménages non pauvres la première priorité va également d'abord au loyer (14,8%). Viennent ensuite la santé (8,8%), les cérémonies diverses (7,7%), les transferts versés (7,3%) et le carburant/lubrifiant/entretien (7,3%). On constate que le poste "transferts versés" est assez important chez les non pauvres. Il s'agit des aides apportés aux autres parents qui vivent hors du ménage ou qui sont au village.

Tableau 15: Priorités selon le niveau de vie

N° d'ordre	Pauvre	Non pauvre
1	Loyer	Loyer
2	Bois et charbon de bois	Dépense de santé
3	Savon	Cérémonies diverses
4	Cérémonies diverses	Transferts versés
5	Dépense de santé	Essence, lubrifiant, entretien
6	Pétrole	Bois et charbon de bois

7	Dépense d'éducation	Pagne
8	Pagne	Réparation de maison
9	Réparation de maison	Dépense d'éducation
10	Essence, lubrifiant, entretien	Achat de matériel roulant
11	Cigarettes, tabac	Savon
12	Habit pour enfant	Voyage et transport
13	Eau achetée	Eau achetée
14	Chaussures adulte	Habit pour adulte
15	Chaussures enfant	Electricité

## 5. AVOIRS DES MENAGES ET PAUVRETE

Les avoirs du ménage comprennent les biens appartenant au ménage de plein droit ou acquis à crédit, mais les biens partagés avec un tiers sont exclus.

En examinant le tableau 16 ci-dessous, on constate que d'une manière générale, la maison et les terres semblent constituer les biens de base pour la plupart des ménages; plus de 8 ménages sur 10 en disposent .au niveau national. Cette proportion est nettement en faveur des ménages pauvres (plus de 9 ménages sur 10 en possèdent). Il faut cependant nuancer par une description du type de ces maisons. Par ailleurs 79,7% des ménages possèdent des vélos ; 67,7%, un poste radio ; 35,8% une charrue/charrette.

On constate par ailleurs que 6,6% des ménages non pauvres possèdent un réfrigérateur alors que pratiquement aucun ménage pauvre n'en possède. La proportion de ménages pauvres possédant une cuisinière moderne ou une voiture est presque nulle (0.4%). On note cependant une proportion importante de ménages pauvres en ce qui concerne la possession de bicyclette (84,3%), de poste radio (59,5%), de charrue/charrette (42,0%) et d'animaux de trait (39,6%).

Tableau 16 : Répartition des ménages selon les avoirs possédés et le niveau de vie (en %)

Avoirs	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Maison	94,1	77,3	83,6
Terres	95,4	85,1	89,0
fer a repasser électrique	2,4	11,4	8,0
Réfrigérateur	0,0	6,6	4,2
Poste téléviseur	1,2	15,3	10,0
matelas ou un lit	47,9	66,6	59,6
Poste radio	59,5	72,6	67,7
machine a coudre	1,4	3,7	2,8
cuisinière moderne	0,4	11,5	7,3
Bicyclette	84,3	77,0	79,7
mobylette/Moto	12,0	29,7	23,0
voiture ou camion	0,4	3,5	2,3
charrue/charrette	42,0	32,2	35,8
animaux de trait	39,6	31,4	34,5

## 6. ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

### 6.1 EDUCATION ET PAUVRETE

L'éducation est, parmi les facteurs, l'une des composantes dont le développement dépend directement de la volonté publique et collective. Elle est une des « conditionnalités » dont la gestion affectera le plus profondément la dynamique des autres secteurs et le paysage économique à moyen et long termes. En cela, elle constitue un baromètre pour jauger de la crédibilité de toute la stratégie de développement du pays. En effet, l'analphabétisme explicite et ses formes déguisées sont un obstacle majeur à la productivité dans l'agriculture, l'industrie et les services à forte valeur ajoutée ; ils constituent un frein à la santé des populations, à la protection de l'environnement et du cadre de vie, une terre fertile pour la pauvreté. Au total, c'est un facteur d'inertie et de régression économique et sociale. C'est pourquoi le développement de l'éducation est si essentiel à la croissance économique autant qu'au développement d'une société de dignité et de libertés.

#### 6.1.1 ALPHABETISATION

##### *Généralités*

Le taux d'alphabétisation reste faible au Burkina Faso. En effet, le tableau 17 ci-dessous montre que seulement 21,8% des burkinabé de plus de 15 ans sont alphabétisés en 2003 (c'est-à-dire savent lire et écrire dans une langue quelconque). Il est en légère progression de 3,4 points et 2,9 points par rapport aux taux observés en 1998 et 1994, ce qui correspond à une amélioration relative de 18,5% et 15,3% respectivement. Même si on note une progression de 1,5 point par an entre 1994 et 2003, le pays accuse un retard très important. Et au rythme d'évolution actuelle, l'objectif national de 40% en 2010 ne serait vraisemblablement pas atteint. Le taux d'alphabétisation se situerait probablement à 40% en 2030. Ce taux est inégalement réparti entre les villes et les campagnes, les sexes et les régions et sur l'échelle des niveaux de vie.

**Tableau 17 : Indicateurs d'alphabétisation**

	1994			1998			2003		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Taux alphabét..</b>	<b>51,6</b>	<b>11,8</b>	<b>18,9</b>	<b>50,6</b>	<b>10,8</b>	<b>18,4</b>	<b>56,3</b>	<b>12,5</b>	<b>21,8</b>
Homme	61,7	18,8	27,1	59,9	15,6	24,8	65,7	18,8	29,4
Femme	40,9	5,7	11,4	42	6,8	12,9	47	7,2	12,5

##### *Alphabétisation, genre et pauvreté*

Le taux d'alphabétisation des plus pauvres (11,2%), bien qu'il ait enregistré une amélioration de 72,3% entre 1994 et 2003, est 2 fois inférieur à la moyenne nationale (21,8%) et environ 4 fois inférieur à celui des "plus riches" (42,1%).

Ces écarts sont encore plus marqués chez les femmes que chez les hommes. En effet, en 2003, les hommes les plus pauvres sont environ 3 fois moins alphabétisés (17,5%) que les plus riches (49,8%), alors que les femmes les plus pauvres sont environ 6 fois moins alphabétisées (6,3%) que les plus riches (34,5%). Cependant, par rapport à la situation de 1994, on note une légère réduction de ces écarts [de 2 points pour les hommes et 5 points pour les femmes].

Les inégalités entre sexes augmentent au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle de la pauvreté; le taux d'alphabétisation est donc corrélé positivement avec le niveau de vie. Elles sont plus marquées au sein des trois premiers quintiles de niveau de vie qu'à celui des deux derniers. En effet, au niveau des trois premiers quintiles, les femmes sont en moyenne 2,5 fois moins alphabétisées que les hommes. L'écart, même s'il se réduit au niveau des quatrième (14,3% pour 28,7%) et cinquième quintiles (34,5% pour 49,8%), reste quand même important. L'écart entre les femmes les plus pauvres et les moins pauvres est de 1 à 5,5 (6,3% contre 34,5%) alors que l'écart entre les hommes des deux extrêmes est de 1 à 3 (17,5% contre 49,8%). Les facteurs socioculturels ont certainement contribué à accentué ces inégalités entre hommes et femmes en matière d'alphabétisation.

Globalement, sur la période 1994-2003, les gains obtenus sont très faibles. Les hommes ont amélioré leur taux d'alphabétisation de 2,3 points en passant de 27,1% à 29,4%. Les femmes ont amélioré leur taux de 1,1 point en passant de 11,4% à 12,5%.

Tableau 18 : Taux d'alphabétisation selon la localité de résidence

	Quintiles de dépenses					Total
	1	2	3	4	5	
<b>RURAL</b>	<b>9,9</b>	<b>10,7</b>	<b>11,2</b>	<b>13,2</b>	<b>19,2</b>	<b>12,5</b>
<b>masculin</b>	<b>15,7</b>	<b>16,6</b>	<b>17,5</b>	<b>19,1</b>	<b>26</b>	<b>18,8</b>
<b>féminin</b>	<b>5,3</b>	<b>5,7</b>	<b>5,9</b>	<b>7,9</b>	<b>12,6</b>	<b>7,2</b>
<b>URBAIN</b>	<b>31,1</b>	<b>34,2</b>	<b>43,8</b>	<b>48,3</b>	<b>69,8</b>	<b>56,3</b>
<b>masculin</b>	<b>17,5</b>	<b>19,8</b>	<b>23</b>	<b>28,7</b>	<b>49,8</b>	<b>29,4</b>
<b>féminin</b>	<b>6,3</b>	<b>7,2</b>	<b>10,5</b>	<b>14,3</b>	<b>34,5</b>	<b>15,2</b>
<b>Global</b>	<b>11,2</b>	<b>13</b>	<b>16,2</b>	<b>21,1</b>	<b>42,1</b>	<b>21,8</b>
<b>masculin</b>	<b>17,5</b>	<b>19,8</b>	<b>23</b>	<b>28,7</b>	<b>49,8</b>	<b>29,4</b>
<b>féminin</b>	<b>6,3</b>	<b>7,2</b>	<b>10,5</b>	<b>14,3</b>	<b>34,5</b>	<b>15,2</b>

#### *Alphabétisation, milieu de résidence et pauvreté*

Selon le tableau ci-dessus, le milieu urbain, au Burkina Faso, affiche des taux d'alphabétisation plus élevés que le milieu rural aussi bien chez les hommes que chez femmes et quel que soit le niveau de vie.

En 2003, la zone urbaine est plus alphabétisée (56,3%) que la zone rurale (12,5%). En termes de gains, sur la période 1994-2003 (en 10 ans), la zone urbaine engrange seulement 4,7 points et la zone rurale 0,7 point.

Le taux d'alphabétisation en milieu urbain s'est amélioré de 9,1% en valeur relative entre 1994 et 2003, grâce aux efforts enregistrés au cours de la période 1998-2003 (11,3%), la période 1994-98 ayant enregistré une baisse du taux de 1 point de pourcentage.

De même, en milieu rural, les améliorations constatées au cours de la période 1994-2003 (+5,9%) sont liées aux performances enregistrées au cours de la période 1998-2003 (+15,7%), la période 1994-98 ayant enregistré une baisse du taux de 1 point de pourcentage.

Les plus pauvres du milieu urbain ont 3 fois plus de chances que ceux du milieu rural d'être alphabétisés et dépassent la moyenne nationale, les plus pauvres du milieu rural ayant un taux d'alphabétisation 2 fois inférieur à la moyenne nationale.

Sur la période 1994-2003, les hommes ont amélioré leur taux d'alphabétisation de 4 points en milieu urbain, alors qu'il est demeuré stable en milieu rural. Chez les femmes, les efforts sont plus perceptibles, les niveaux ont été améliorés respectivement de 6,1 points et 1,5 point, réduisant quelque peu l'écart entre elles et les hommes.

#### *Alphabétisation, région et pauvreté*

En matière d'alphabétisation, d'importantes disparités existent entre les régions du Burkina Faso en 2003. Les régions du Centre (55%), des Hauts –Bassins (34,3%) et du Centre – Ouest (23%) ont des taux supérieurs à la moyenne nationale (21,8%). Les taux d'alphabétisation des régions du Centre –Sud (8,6%) et du Sahel (9,4%), les plus bas, sont plus de deux fois inférieurs à la moyenne nationale et plus de six fois à celui du Centre. Les autres régions ne marquent pas de trop grands écarts entre elles, le taux d'alphabétisation variant entre 10,7% (Sud –Ouest) et 16,5% (Plateau central).

Sur l'échelle du niveau de vie, les inégalités sont plus marquées dans les régions les plus alphabétisées que celles ayant les plus faibles taux. En effet, les plus pauvres des régions les plus alphabétisées (Centre, Hauts –Bassins, Centre – Ouest) ont entre 2,4 et 3,4 fois moins de chances que les plus riches d'être alphabétisés. Par contre, les plus pauvres des régions les moins alphabétisées (Centre- Sud, Sahel) ont entre 1,3 et 1,8 fois moins de chances que les plus riches d'être alphabétisés.

#### *Alphabétisation, groupes socio-économiques et pauvreté*

Les employés du public (82%) et ceux du privé (64,1%) sont les groupes socio-économiques les plus alphabétisés. Les agriculteurs indépendants sont les moins alphabétisés (12,5%) ainsi que les travailleurs du secteur informel (37,7%).

### 6.1.2 SCOLARISATION AU PRIMAIRE

#### *Taux brut de scolarisation primaire*

A la rentrée scolaire 2002/2003, le taux brut de scolarisation au primaire (TBS) est de 44,1%, avec d'importantes disparités entre garçons (49,6%) et filles (38,2%). Il est très inégalement réparti entre le milieu urbain (101,9%) et le milieu rural (34,1%).

Au cours de la dernière décennie, les progrès réalisés en matière de scolarisation des enfants au primaire sont faibles. En effet, le TBS est passé de 35,2% en 1994 à 44,1% en 2003, soit seulement un gain de 8,9 points ou une amélioration relative de 2,5% par an. Les progrès sont trop faibles pour atteindre l'objectif national (70% en 2010) à fortiori l'objectif du millénaire pour le développement (100% en 2015). On note que près de 56% des enfants d'âge scolaire

sont exclus du système en 2003. En prolongeant les tendances actuelles, le chemin qui reste à parcourir pour atteindre la scolarisation universelle en 2015 est relativement long. Le taux brut de scolarisation pourrait se situer à 50,4% en 2010. Mieux, même si on fait l'hypothèse très optimiste d'une réalisation de l'objectif national en 2010 (en raison de la volonté politique affichée de mettre en œuvre le Plan décennal de développement de l'éducation de base notamment), soit une progression de 2,7 points par an par rapport à l'année 2003, l'effort national ne serait pas suffisant pour atteindre l'objectif international. Le taux brut de scolarisation se situerait probablement à 86,7% en 2015, et il faudrait encore cinq ans d'efforts pour espérer réaliser l'objectif international (100%), soit en 2020.

L'évolution des taux de scolarisation au cours de la période sous-revue a connu deux phases. Une première phase (1994-1998) caractérisée par une amélioration relative de 16,2% de la proportion d'enfants scolarisés (soit un gain de 1,4 point par an) et une seconde phase (1998-2003) où on constate une relative stabilité du niveau du TBS qui passe de 40,9% à 44,1%, soit un gain de 0,64 point seulement par an. Si au cours de la première phase la proportion de garçons scolarisés évolue plus vite que celle des filles (soit un gain de 6,2 points et 5,4 points respectivement), la tendance s'est inversée au cours de la seconde phase (soit 2,9 points et 3,5 points).

En milieu urbain, le TBS (101,9%) est près du triple du taux en milieu rural (34,1%) et plus du double de la moyenne nationale (44,1%). En termes de disparités régionales, on constate que le Centre (94,4%), les Hauts Bassins (56,7%), le Centre –Ouest (56,1%), ont des taux de scolarisation supérieurs à la moyenne nationale. Cependant, dans les autres régions, les taux sont nettement en-dessous de la moyenne nationale, variant de 22% à 43,3%. La région du Sahel se distingue par un TBS très bas (22%).

Selon le sexe, on note une différence marquée, le taux de scolarisation masculine (49,6%) est supérieur de 11,4 points à celui des filles, soit un rapport de féminité de 77 filles pour 100 garçons. En dix ans, le ratio fille/garçon s'est légèrement amélioré passant de 0,73 à 0,77.

D'une manière générale, en dépit des efforts visant à augmenter l'offre éducative au primaire, les ménages en milieu rural (54,3%) ont déclaré, en 2003, avoir moins accès à l'école que ceux du milieu urbain. En termes de fréquentation, le taux observé (33%) est en progrès par rapport à 1998 (28,6%); mais il demeure très bas par rapport à la demande éducative. La fréquentation est très différenciée selon le milieu rural (26,4%) ou urbain (76,9%) et selon le sexe masculin (38,1%) ou féminin (29,1%). La fille en milieu urbain a approximativement quatre fois moins de chance que le garçon du milieu urbain d'aller à l'école. Les régions du Sahel (15%), de l'Est (20,2%) et du Centre – Nord (21,8%) sont celles où les enfants fréquentent le moins.

Tableau 19 : Indicateurs de scolarisation au primaire

	1994			1998			2003		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>TBS primaire</b>	<b>74,2</b>	<b>28,4</b>	<b>35,2</b>	<b>102,3</b>	<b>30,8</b>	<b>40,9</b>	<b>101,9</b>	<b>34,1</b>	<b>44,1</b>
Garçon	79,0	34,3	40,5	105,8	37,1	46,7	104,2	40,6	49,6
Fille	69,4	21,8	29,3	98,7	23,9	34,7	99,6	27,0	38,2

### *Taux net de scolarisation primaire*

Le taux net de scolarisation primaire (TNSP) observé en 2003 (33,8%) est identique au niveau de 1994 (33,7%). Il est inégalement réparti entre le milieu urbain et rural, selon le sexe et le niveau de vie comme l'indique le tableau ci-après :

**Tableau 20 : Taux net de scolarisation au primaire selon la localité de résidence**

	Quintiles de dépenses					Total
	1	2	3	4	5	
<b>RURAL</b>	<b>21,0</b>	<b>27,0</b>	<b>28,1</b>	<b>28,3</b>	<b>32,1</b>	<b>26,4</b>
masculin	27,7	30,9	33,2	30,7	38,1	31,3
féminin	14,3	22,8	22,3	25,5	25,5	21,1
<b>URBAIN</b>	<b>59,8</b>	<b>64,7</b>	<b>69,1</b>	<b>78,6</b>	<b>84,1</b>	<b>76,0</b>
masculin	60,9	61,7	76,4	81,0	88,7	79,1
féminin	58,6	68,4	62,4	76,2	79,9	73,0
<b>Global</b>	<b>22,8</b>	<b>29,9</b>	<b>33,6</b>	<b>37,2</b>	<b>52,6</b>	<b>33,8</b>
Masculin	29,2	33,5	38,5	39,3	57,0	38,1
féminin	16,3	26,1	28,1	34,9	48,1	29,1

En milieu urbain, le TNSP (76%) est plus du double de la moyenne nationale (33,8%). En zone rurale, par contre, ce taux est très bas ; il se situe à 26,4% à un niveau inférieur à celui de 1994 (27,5%). En termes de disparités régionales, on constate que les Hauts Bassins (42,5%), le Centre –Ouest (43%), et le Centre (72,9%) ont des taux de scolarisation supérieurs à la moyenne nationale. Cependant, dans les autres régions, les taux sont nettement en-dessous de la moyenne nationale. La région du Sahel se distingue par un TNSP très bas (15%).

Selon le sexe, on note une différence marquée, le taux de scolarisation masculine (38,1%) est supérieur de 9 points à celui des filles., soit un rapport de féminité de 76 filles pour 100 garçons . Entre 1994 et 2003, le ratio fille/garçon s'est légèrement amélioré passant de 0,73 à 0,76.

### *Scolarisation, milieu de résidence et pauvreté*

Les ménages les plus pauvres scolarisent presque 2,5 fois moins leurs enfants (22,8%) que les plus riches (52,6%) en 2003.

Les écarts de scolarisation entre les ménages les plus riches et les plus pauvres sont beaucoup moins importants en zone rurale (11,1 points) qu'en milieu urbain (24,3 points). Cependant, les ménages pauvres en zone rurale ont près de 3 fois moins de chance que ceux du milieu urbain de scolariser leurs enfants, en raison sans doute de la faiblesse de leurs revenus et de l'insuffisance des infrastructures scolaires.

L'analyse de la scolarisation au primaire selon les quintiles de dépenses et le milieu de résidence montre une corrélation positive entre scolarisation des enfants et niveau de vie : plus le ménage est riche, plus il scolarise ses enfants.

### *Scolarisation, genre et pauvreté*

Les ménages les plus pauvres du Burkina Faso, en 2003, scolarisent leurs filles presque deux fois moins que leurs garçons, surtout en milieu rural. Le ratio fille/garçon est de 0,56. Pour les ménages les plus riches, l'égalité de chances d'accès des filles à l'école primaire est proche de celles des garçons, surtout en milieu urbain. Le ratio fille/garçon est de 0,89 pour le quatrième quintile et 0,84 pour le cinquième quintile contre une moyenne nationale de 0,76.

Les disparités entre sexe sont encore plus réduites en milieu urbain pour les ménages les plus pauvres notamment, au niveau des premier et deuxième quintiles, avec des ratios respectifs de 0,96 et 1,11 pour une moyenne de 0,92 en milieu urbain.

En milieu rural, ces disparités sont plus prononcées pour les ménages les plus pauvres (ratio de 0,51) et les plus riches (ratio de 0,67).

### *Scolarisation, région et pauvreté*

Il existe une grande disparité du taux net de scolarisation au primaire d'une région à l'autre. C'est surtout dans les régions du Centre (72,9%), du Centre –Ouest (43%) et des Hauts – Bassins (42,5%) que les ménages scolarisent davantage les enfants au primaire.

Au niveau des régions, les ménages les plus pauvres de l'Est scolarisent 6 fois moins leurs enfants que les plus riches, tandis que dans les régions des Hauts Bassins et du Sud – Ouest ils scolarisent 3,5 fois moins leurs enfants que les plus riches, et 2,6 fois moins dans les régions du Mouhoun et du Nord.

En dehors de la région des Hauts Bassins, les disparités sociales en terme de scolarisation sont plus accentuées principalement dans les régions où les taux globaux de scolarisation sont inférieurs à la moyenne nationale. Il faut noter le cas atypique de la région du Sahel, avec le plus faible taux de scolarisation primaire (15%), où la probabilité pour les plus pauvres de scolariser leurs enfants (12,9%) est plus grande que celle des plus riches (9,5%).

Au niveau de toutes les régions, indépendamment des niveaux de dépenses, on note une discrimination positive en faveur du garçon. Ainsi, dans la région du Sahel, la fille du ménage le plus pauvre a 34 fois moins de chance d'être scolarisée que le garçon du ménage le plus pauvre de la région du Centre.

## 6.1.3 SCOLARISATION AU SECONDAIRE

### *Taux brut de scolarisation secondaire*

A la rentrée scolaire 2002/2003, le taux brut de scolarisation au secondaire est de 15,6%, avec des différences entre garçons (17,3%) et filles (13,9 %). Il est très inégalement réparti entre le milieu urbain (50,7%) et le milieu rural (6,1%).

Au cours de la dernière décennie, le TBS au secondaire est passé de 11,2% en 1994 à 15,6% en 2003, soit seulement un gain de 4,4 points en dix ans. A l'inverse de l'éducation primaire, l'évolution du taux au secondaire au cours de la période 1994-1998 est caractérisée par une relative stabilité : il passe de 11,2% à 13%, soit un gain de 0,4 point seulement par an. Par

contre, au cours de la seconde phase (1998-2003), on note une amélioration relative de 20% de la proportion d'enfants scolarisés (soit un gain de 1,4 point par an). Ainsi, au cours de cette deuxième phase, les efforts fournis sont nettement plus en faveur de la scolarisation des filles (+3,7 points) que celle des garçons (+2,6 points).

En milieu urbain, le TBS secondaire (50,7%) est plus de 8 fois celui du milieu rural (6,1%) et plus du triple de la moyenne nationale (15,6%). En termes de disparités régionales, on constate que le Centre (45,8%) et les Hauts Bassins (26,8%) ont des taux de scolarisation supérieurs à la moyenne nationale. Cependant, dans les autres régions, les taux sont nettement en-dessous de la moyenne nationale, variant de 4,9% à 15,5%. La région du Sahel se distingue par un TBS très bas (4,9%).

Selon le sexe, on note des disparités peu marquées, le taux de scolarisation masculine (17,3%) est supérieur de 3,4 points à celui des filles, soit un rapport de féminité de 80 filles pour 100 garçons. En dix ans, le ratio fille/garçon s'est relativement amélioré passant de 0,73 à 0,80.

L'analyse de la scolarisation au secondaire comme au primaire selon les quintiles de dépenses et le milieu de résidence montre une corrélation positive entre scolarisation des enfants et niveau de vie : plus le ménage est riche, plus il scolarise ses enfants. Les ménages les plus pauvres (5,2%) scolarisent 7 fois moins leurs enfants que les plus riches (37,4%). Quel que soit le niveau de vie du ménage, la discrimination est en faveur du garçon (6,7% et 3,6% pour le premier quintile ; 43,9% et 32,6% pour le cinquième quintile). En milieu urbain, les ménages les plus pauvres (15,2%) scolarisent 5 fois moins leurs enfants que les plus riches (69,6%). En milieu rural, l'écart est moins important ; les plus pauvres (4,7%) scolarisent 2 fois moins leurs enfants que les plus riches (9,6%).

**Tableau 21 : Indicateurs de scolarisation au secondaire**

	1994			1998			2003		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>TBS secondaire</b>	<b>36,7</b>	<b>4,9</b>	<b>11,2</b>	<b>48,8</b>	<b>4,5</b>	<b>13,0</b>	<b>50,7</b>	<b>6,1</b>	<b>15,6</b>
Garçon	44,8	6,6	13,7	56,4	5,8	15,4	53,8	8,0	17,3
Fille	28,8	3,1	8,5	41,2	3,1	10,2	47,9	4,2	13,9

### *Taux net de scolarisation secondaire*

Le taux net de scolarisation secondaire (TNSS) pour le Burkina Faso, en 2003, est de 11,9%. Il est très inégalement réparti entre le milieu rural (5,1%) et le milieu urbain (37,3%); le TNSS en milieu urbain est donc 7 fois celui du milieu rural. Les disparités entre sexes existent : 13,1% pour les garçons et 10,7% pour les filles.

Entre 1994 et 2003, la progression du TNSS n'est que de 0,7 point sous l'effet d'un faible accroissement du taux en milieu urbain [+1,8 point], le taux en milieu rural étant resté stable. Cependant, le rapport de féminité a nettement progressé, passant de 63,2 filles en 1994 à 81,7 filles pour 100 garçons en 2003.

Tableau 22 : Taux net de scolarisation au secondaire selon la localité de résidence

	Quintiles de dépenses					Total
	1	2	3	4	5	
<b>RURAL</b>	<b>3,9</b>	<b>4,1</b>	<b>6,0</b>	<b>4,6</b>	<b>7,7</b>	<b>5,1</b>
Masculin	5,0	4,3	7,7	6,0	12,4	6,5
Féminin	2,6	3,9	4,2	3,4	4,3	3,6
<b>URBAIN</b>	<b>12,5</b>	<b>14,9</b>	<b>29,6</b>	<b>34,4</b>	<b>49,6</b>	<b>37,3</b>
Masculin	13	18,7	26,9	37,0	54,9	39,4
Féminin	12	10,6	32,2	31,7	45,5	35,3
<b>Global</b>	<b>4,5</b>	<b>5,2</b>	<b>9,8</b>	<b>12,1</b>	<b>27,1</b>	<b>11,9</b>
Masculin	5,6	5,8	10,7	14,0	32,8	13,1
Féminin	3,4	4,6	8,8	10,2	23,0	10,7

### *Scolarisation au secondaire, genre et pauvreté*

Comme pour le primaire, la scolarisation au secondaire est discriminatoire en défaveur du sexe féminin, quel que soit le niveau de dépense des ménages. Pratiquement tous les ménages des différents quintiles scolarisent au secondaire plus les garçons que les filles. Ce sont les ménages les plus pauvres et les plus riches qui scolarisent plus leurs garçons que leurs filles. Le ratio fille/garçon est respectivement de 0,61 et 0,70 pour une moyenne nationale de 0,82.

En milieu rural, les ménages les plus riches scolarisent près de 3 fois plus les garçons que les filles. En milieu urbain, par contre, les ménages les plus pauvres (deuxième quintile) accordent deux fois plus de choix au garçon qu'à la fille.

Dans les régions du Sahel, de l'Est et du Centre –Nord, les filles des ménages pauvres (trois premiers quintiles) sont quasi absentes de l'école secondaire. A contrario, dans la région du Centre –Sud, les enfants des ménages les plus riches (quatrième et cinquième quintiles) sont quasiment absents du secondaire.

### *Scolarisation secondaire, milieu de résidence et pauvreté*

On remarque, selon le tableau ci-dessus, que les ménages qui résident en zone rurale scolarisent au secondaire, toute chose égale par ailleurs, sept fois moins que ceux du milieu urbain.

Les ménages du premier quintile scolarisent au secondaire six fois moins que ceux du dernier quintile (contre 12 fois en 1994). L'écart absolu entre le premier quintile (12,5%) et le dernier quintile (49,6%) de la zone urbaine est extrêmement important comparé à celui des quintiles extrêmes de la zone rurale (3,9% et 7,7% respectivement).

Cependant, le plus pauvre en milieu urbain a trois fois plus de chance que celui du milieu rural d'accéder à l'éducation secondaire.

### *Scolarisation secondaire, région et pauvreté*

Il existe une grande disparité du taux net de scolarisation au secondaire d'une région à l'autre. C'est surtout dans les régions du Centre (34%) et des Hauts –Bassins (19,7%) que les ménages scolarisent davantage les enfants au secondaire. Les taux les plus bas sont observés au niveau des régions de l'Est (3,5%), du Sahel (3,8%), du Centre –Sud (4,4%) et du Centre –Nord (5,5%).

Au niveau des régions, les ménages les plus pauvres du Sud-Ouest scolarisent 18 fois moins leurs enfants que les plus riches, tandis que dans les régions des Hauts –Bassins ils scolarisent près de 10 fois moins, du Mouhoun et du Centre –Est près de 8 fois moins, de l'Est, du Nord et des Cascades près de 6 fois moins que les plus riches.

Au niveau de toutes les régions, comme au primaire, on note une discrimination positive en faveur du garçon. Ainsi, dans la région de l'Est, la fille du ménage le plus pauvre a 11 fois moins de chances d'être scolarisée au secondaire que le garçon du ménage le plus pauvre de la région du Centre.

#### 6.1.4 TAUX BRUT DE SCOLARISATION SUPERIEUR

La scolarisation au supérieur reste encore embryonnaire au Burkina Faso, le taux, en 2003, est très faible (2,14%). Comme au primaire et au secondaire, il est très inégalement réparti entre le milieu rural (0,03%) et le milieu urbain (8,22%). Les disparités entre sexes sont grandes : 3,35% pour les garçons et 1,15% pour les filles, soit un rapport de 1 à 3 .

Au cours de la dernière décennie, les progrès réalisés en matière de scolarisation au supérieur sont très faibles. En effet, le TBS supérieur est passé de 1,4% en 1994 à 2,14% en 2003, soit seulement un gain de 0,74 point en dix ans.

L'évolution des taux de scolarisation au cours de la période sous-revue a connu deux phases. Une première phase (1994-1998) caractérisée par une baisse du taux de scolarisation qui passe de 1,4% à 1,3% et une seconde phase (1998-2003) où on constate une amélioration relative de près de 65% du taux de scolarisation. Si au cours de la première phase la proportion de garçons scolarisés évolue plus vite que celle des filles (soit un gain de 0,2 point et une perte de 0,3 point respectivement), la tendance s'est inversée au cours de la seconde phase où on note une amélioration du taux de scolarisation des filles de 187,5% contre 45,6% pour les garçons.

La scolarisation au supérieur est essentiellement le fait du cinquième quintile (7,16%) qui a un taux plus de 3 fois supérieur à la moyenne nationale (2,14%). Pour les deuxième (0,15%), troisième (0,21%) et quatrième quintiles (0,29%), les taux sont très insignifiants. Cette distribution des effectifs du supérieur dans le dernier quintile illustre très clairement la forte corrélation entre le niveau de vie (ou de revenus) et le niveau d'éducation au supérieur.

Les étudiants résident essentiellement dans les centres urbains, notamment ceux vivant dans les ménages les plus riches. C'est surtout dans la région du Centre (13,93%) qu'ils sont concentrés, les régions des Hauts –Bassins (0,64%), du Plateau central (0,45%) de l'Est (0,33%), du Centre –Ouest (0,17%) et du Centre –Nord (0,14%) regroupant le reste des étudiants.

Tableau 23 : Indicateurs de scolarisation au supérieur

	1994			1998			2003		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>TBS supérieur</b>	<b>6,1</b>	<b>0,0</b>	<b>1,4</b>	<b>4,9</b>	<b>0,0</b>	<b>1,3</b>	<b>8,22</b>	<b>0,03</b>	<b>2,14</b>
Garçon	8,6	0,0	2,1	7,9	0,1	2,3	11,47	0,08	3,35
Fille	3,4	0,0	0,7	1,9	0,0	0,4	4,95	0,00	1,15

## 7. SANTE, NUTRITION ET PAUVRETE

Comme le système éducatif, le système sanitaire au Burkina Faso connaît de nombreuses difficultés qui sont à l'origine de faibles performances décrites précédemment. Là aussi, la cause principale a été une insuffisance de volonté collective organisée et bien ciblée sur l'essentiel (prévention et soins primaires, infrastructures sociales de base). Il résulte de cela un certain nombre d'entraves qui ne seront levées progressivement et grâce à un plan d'action soutenu et de longue portée.

### 7.1 SANTE

#### 7.1.1 MORBIDITE

La morbidité est relative au nombre de personnes tombées malade au cours d'une période. Dans le cadre de l'enquête prioritaire III, il s'agit des personnes ayant déclaré avoir été malades au cours des 15 derniers jours précédant l'interview.

Le taux de morbidité global, en 2003, était de 5,8% au Burkina Faso ; ce qui signifie qu'environ 6 individus sur 100 ont connu au moins un cas de maladie. La morbidité masculine (5,7%) est légèrement inférieure à celle des femmes (5,9%).

Les personnes vivant en milieu urbain déclarent avoir été tombées plus malades (6,8%) que celles du milieu rural (5,5%). Cela proviendrait de perceptions différenciées de la maladie entre ces deux milieux. En effet, en milieu rural, les ménages pauvres se considèrent malades lorsque leur mal atteint un degré élevé de gravité.

D'une manière générale, le taux de morbidité a diminué entre 1998 et 2003, passant de 7,1% à 5,8%, soit une baisse de 1,3 point. Ces résultats sont à liés aux efforts fournis dans la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre les maladies endémo-épidémiques.

Tableau 24 : Indicateurs de santé

	1998			2003		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Taux de morbidité</b>	<b>10,7</b>	<b>6,4</b>	<b>7,1</b>	<b>6,8</b>	<b>5,5</b>	<b>5,8</b>
Homme	10,1	6,2	6,8	6,3	5,5	5,7
Femme	11,5	6,4	7,2	7,3	5,6	5,9

*Taux de morbidité selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie*

Le taux de morbidité est fortement corrélé au niveau de vie. Ce sont les ménages les plus riches (8,6%), plus en milieu rural (8,9%) qu'en milieu urbain (8,3%) et surtout les hommes (9,1%) qui ont connu au moins un cas de maladie. Par contre, les ménages les plus pauvres (3,7%), moins en milieu rural (3,7%) qu'en milieu urbain (5,8%) ont signalé le plus faible nombre de contact avec au moins un cas de maladie.

Tableau 25 : Taux de morbidité

	Quintiles de dépenses					Total
	1	2	3	4	5	
<b>RURAL</b>	<b>3,6</b>	<b>5,3</b>	<b>5,4</b>	<b>5,8</b>	<b>8,9</b>	<b>5,5</b>
Masculin	3,7	5,1	5,2	5,7	9,1	5,5
Féminin	3,6	5,5	5,6	5,9	8,6	5,6
<b>URBAIN</b>	<b>4,3</b>	<b>5,3</b>	<b>5,3</b>	<b>6,3</b>	<b>8,3</b>	<b>6,8</b>
Masculin	5,8	4,6	5,3	5,5	7,5	6,3
Féminin	2,9	6,1	5,2	7,1	9,1	7,3
<b>Global</b>	<b>3,7</b>	<b>5,3</b>	<b>5,4</b>	<b>5,9</b>	<b>8,6</b>	<b>5,8</b>
Masculin	3,8	5,1	5,2	5,6	8,4	5,7
Féminin	3,5	5,5	5,6	6,1	8,8	5,9

Les régions du Plateau central (8,3%), du Sud –Ouset (7,6%), du Centre (7,3%), du Centre – Est (6,9%) enregistrent les plus forts taux de morbidité. Excepté la région du Sud –Ouest, ce sont plus les femmes que les hommes qui ont déclarés être tombés malade. Les régions des Cascades (3,9%), du Nord (4%) et de l'Est (4%) ont les plus faibles taux de morbidité et concernent plus les hommes que les femmes pour les deux premières.

#### 7.1.2 DEGRE DE CONSULTATION

Le taux de consultation global, en 2003, était de 4,2% au Burkina Faso ; ce qui signifie qu'environ 4 individus sur 100 ont déclaré avoir été consulté dans des formations sanitaires. Le taux de consultation masculin (4%) est légèrement inférieur à celui des femmes (4,4%).

Les personnes vivant en milieu urbain déclarent avoir été plus consultées (5,8%) que celles du milieu rural (3,8%). Cela est beaucoup lié au niveau de vie, à la présence d'infrastructures sanitaires en ville et surtout à des perceptions différenciées de la maladie entre ces deux milieux.

D'une manière générale, le taux de consultation a augmenté entre 1998 et 2003, passant de 2,9% à 4,2%, soit une progression de 1,3 point et une amélioration relative de 44,8%. Ces résultats sont à liés aux efforts fournis pour accroître l'accessibilité géographique et financière des populations, notamment des ménages pauvres.

Tableau 26 : Indicateurs de santé

	1998			2003		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Taux de consultation</b>	<b>5,2</b>	<b>2,5</b>	<b>2,9</b>	<b>5,8</b>	<b>3,8</b>	<b>4,2</b>
Homme	4,7	2,4	2,8	5,4	3,7	4,0
Femme	5,8	2,5	3,1	6,1	4,0	4,4

### *Taux de consultation selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie*

Le taux de consultation est fortement corrélé au taux de morbidité et surtout au niveau de vie. Ce sont les ménages les plus riches (7,1%), plus en milieu urbain (7,7%) qu'en milieu rural (6,7%) et surtout les femmes en milieu urbain qui ont connu le plus grand nombre de consultations. Par contre, les ménages les plus pauvres (2,2%), plus en milieu urbain (4,3%) qu'en milieu rural (1,9%) ont les plus faibles taux de consultations.

Tableau 27 : Taux de consultation

	Quintiles de dépenses					Total
	1	2	3	4	5	
<b>RURAL</b>	<b>2,2</b>	<b>3,3</b>	<b>3,9</b>	<b>4,3</b>	<b>6,7</b>	<b>3,8</b>
Masculin	1,9	3,1	3,5	4,1	6,8	3,7
Féminin	2,4	3,6	4,2	4,5	6,5	4,0
<b>URBAIN</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>	<b>3,5</b>	<b>5,2</b>	<b>7,7</b>	<b>5,8</b>
Masculin	4,3	3,0	3,1	4,6	7,2	5,4
Féminin	1,4	3,1	3,9	5,8	8,2	6,1
<b>Global</b>	<b>2,2</b>	<b>3,3</b>	<b>3,8</b>	<b>4,5</b>	<b>7,1</b>	<b>4,2</b>
Masculin	2,1	3,1	3,5	4,2	7,0	4,0
Féminin	2,3	3,5	4,2	4,8	7,3	4,4

Les régions du Plateau central (6,6%), du Centre (6,1%), et du Centre –Est (5,2%) enregistrent les plus forts taux de consultation. Dans ces régions, les consultations ont concerné plus les femmes que les hommes. Les régions du Nord (2,2%), du Centre –Sud (2,7%), de l'Est (3,5%), de la Boucle du Mouhoun (3,6%) et du Sahel (3,7%) ont les plus faibles taux de consultation.

### *Type de consultation*

Les résultats de l'EPIII montrent que les ménages qui vont en consultation recourent plus aux CSPS (49,4%) et aux guérisseurs traditionnels/marabouts (16,7%) qu'aux CMA/CM (8,1%) et services des centres hospitaliers régional (8,2%) et national (3,6%). Les professionnels qui exercent en privé sont fréquentés à 6% pour les ONGs, à 4,5% pour les infirmiers et 3% pour les médecins et pharmaciens.

Les ménages en milieu rural fréquentent beaucoup plus les services publics (57,9%). Cependant, une proportion non négligeable (19,6%) recourt aux services des guérisseurs traditionnels et marabouts quel que soit leur niveau de revenu. Le recours à des services de soins privés est presque inexistant, sauf pour les ONG (6,2%) qui les dispensent presque gratuitement pour les plus pauvres.

Selon le sexe, les centres de soins publics restent les plus fréquentés aussi bien par les hommes que par les femmes. Les hommes (16,5%), notamment les plus pauvres, consultent plus les guérisseurs traditionnels et marabouts que les prestataires modernes privés (infirmiers : 4,5% et médecins/pharmaciens : 3,5%).

### 7.1.3 ACCESSIBILITE A L'OFFRE SANITAIRE

Les résultats de l'EPIII montrent que l'offre sanitaire est diversement présente et accessible selon le milieu de résidence. Ce qui engendre des difficultés pour la disponibilité des services de santé aux ménages urbain et rural.

En zone urbaine, plus de 74% des ménages vivent à moins de 30 minutes d'un établissement de santé. Ainsi, par rapport au milieu urbain, les ménages des zones rurales ont presque trois fois moins de possibilités d'y accéder. C'est surtout les ménages du Sud –Ouest qui ont le moins accès aux services médicaux (5,3% sont à moins de 30 minutes).

Parmi les ménages qui ont consulté un praticien de la santé au cours des quatre semaines précédant l'enquête et qui n'ont pas été satisfaits, les raisons de mécontentement évoquées concernent surtout les coûts (53,8%) et les longues attentes (25,1%), quels que soient le milieu et la région de résidence, le sexe et le groupe socio-économique. La proportion des ménages non satisfaits parce que le traitement est inefficace (19,1%) et les médicaments ne sont pas disponibles (17,7%) représente le tiers de ceux qui évoquent les raisons financières.

Les hommes (56,2%) ressentent beaucoup plus la contrainte financière que les femmes (51,4%). A contrario, les femmes (26,6%) souffrent beaucoup plus des longues attentes que les hommes (23,6%).

Au regard des raisons de mécontentement ci-dessus évoquées, l'accessibilité à l'offre de santé passerait entre autres par une amélioration du niveau de revenus et de la qualité des services de soins de santé.

### 7.1.4 ÉTAT NUTRITIONNEL

Pour la mesure de l'état nutritionnel des enfants, trois indices sont souvent utilisés : ceux permettant de mesurer le retard de croissance, l'émaciation et l'insuffisance pondérale pour les enfants de moins de 5 ans .

#### *Retard de croissance*

Au Burkina Faso, il ressort des résultats de l'enquête de 2003 que 44,5% des enfants présentent un retard de croissance. Le phénomène est particulièrement plus prononcé en milieu rural (46,8%) et dans une moindre mesure en milieu urbain. En particulier dans les régions de l'Est (59,9%), du Plateau central (52,2%), du Centre –Sud (50,6%) et du Sahel (50%), plus d'un enfant sur deux accusent un retard de croissance

#### *Insuffisance pondérale*

Environ 42,2% des enfants burkinabé présentaient une insuffisance pondérale en 2003, avec des disparités marquées entre le milieu rural (44,5%) et le milieu urbain (27%). La situation est beaucoup plus perceptible dans les régions de l'Est (56,1%) et du Centre –Est où plus d'un enfant sur deux sont concernés.

### *Emaciation*

Elle concerne 19% des enfants burkinabé en 2003 avec des disparités réduites entre le milieu rural (19,1%) et le milieu urbain (18,7%). Les régions du Centre –Est (30,9%), de l'Est (25,2%), du Nord (22,1%) et du Centre (21,8%) présentent les plus grandes proportions d'enfants dont le poids et la taille sont discordants.

Par ailleurs, les résultats des enquêtes montrent qu'à peine 35% des enfants burkinabé participent à un programme de suivi de croissance en zone rurale contre 78% en zone urbaine. Pour ce qui concerne la participation au programme de nutrition, l'effectif des enfants recensés en zone urbaine est presque le double de la zone rurale.

Tableau 28 : Indicateurs de base de bien-être (%)

NUTRITION	2003		National
	Urbain	Rural	
<b>Retard de croissance</b>	<b>29,7</b>	<b>46,8</b>	<b>44,5</b>
Emaciation	18,7	19,1	19,0
Insuffisance pondérale	27,0	44,5	42,2

Au Burkina Faso la prévalence du retard de croissance a sensiblement augmenté entre 1993 (33,3 %), 1998-99 (36,8 %) et 2003 (44,5%). L'insuffisance pondérale qui mesure les effets combinés du retard de croissance et de l'émaciation permet de constater que l'état nutritionnel des enfants s'est détérioré. Les résultats montrent en effet, que la proportion d'enfants souffrant de cette insuffisance a augmenté : de 32,7 % en 1993, elle passe à 34,3 % en 1998-99 puis atteint 42,2% en 2003. Ces résultats révèlent que bon nombre d'enfants ont une alimentation inadéquate ou insuffisante au Burkina Faso.

La situation nutritionnelle se caractérise par la prédominance de la malnutrition protéino-énergétique et les carences en micro-nutriments (vitamine A, Iode, Fer). En effet, la répartition de l'alimentation dans les ménages ne tient pas compte des besoins spécifiques des enfants, des femmes enceintes ou allaitantes, des personnes âgées, etc. Cette inadéquation de la ration quotidienne et la mauvaise répartition qui en est faite entre les membres du ménage ont pour conséquence l'existence de toutes les formes de malnutrition. Il y a aussi les tabous alimentaires qui appauvrissent la ration alimentaire des femmes et des enfants. Les causes de cette alimentation insuffisante, inadaptée et incertaine réside entre autres, dans la performance médiocre de l'agriculture, l'écoulement difficile des produits, etc.